RAPPORT D'ACTIVITÉS **2021**

&+X

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale

Fédération Nationale
des Banques Populaires
76-78 avenue de France
75204 Paris Cedex 13

SIRET 521 948 059 00030
code NAF F9499Z

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Alain Giron, Directeur général
de la FNBP

DIRECTRICE DE RÉDACTION
Béatrice Vignon, Directrice
Communication

COORDINATION GRAPHIQUE
ET RÉDACTIONNELLE
Audrey Lecourt, Chef de projets Communication

CONCEPTION ET RÉALISATION
Juliane Cordes et Corinne Dury

IMPRESSION
SNEL, Vottem, Belgique

DATE DE PARUTION
Mars 2022

CRÉDITS PHOTOS
Conseil d'administration (p. 8 et 9) : © Banque Populaire du Sud, © Philippe Matsas, © Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, © Banque Populaire Méditerranée, © Franck Beloncle, © Franck Beloncle, © DP-Multimédia, © Banque Populaire Val de France, © Banque Populaire Occitane, © Banque Populaire Grand Ouest, © Banque Populaire du Sud, © Styl'List images/Etienne List, © Alain Bujak, © Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, © Styl'List images/Etienne List, © Banque Populaire Rives de Paris, © Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, © UNIKEYE, © Banque Populaire du Nord, © Jean-Philippe Homé-Sanfaute, © Ludovic Combe, © Fabien Tijou, © Banque Populaire du Nord, © Banque Populaire Occitane, © Christian Lauté, © Franck Beloncle, © Nicolas Fagot/Studio9, © David Pell.

© FNBP (p. 10, 11, 12, 22, 23, 24, 30, 34, 36)
© Fabrice Dall'Anese (p. 20)
© Vincent Muller (p. 26, 28, 29)
© Olivier Vax (p. 38)
© Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique (p. 40)
© Fondation Banque Populaire (p. 40)
© BPCE (p. 41)

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2021**

&+X

LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE

**Résolument coopérative et innovante,
Banque Populaire accompagne
dans une relation durable et de proximité
tous ceux qui vivent et entreprennent
dans chaque territoire.**

› Au cœur des territoires, les Banques Populaires ont une compréhension fine des acteurs et des enjeux régionaux, elles soutiennent les initiatives locales et agissent en proximité.

› Les Banques Populaires créent de la valeur économique et sociétale en étant convaincues de la nécessité d'une évolution harmonieuse de la société tout en préservant les générations futures.

› Le modèle coopératif des Banques Populaires leur garantit, depuis l'origine et grâce à leur gouvernance, indépendance, vision long terme, innovation et gestion équilibrée.

› Grâce à leur culture entrepreneuriale, les Banques Populaires accompagnent tous ceux qui entreprennent leurs vies et démontrent que la réussite est multiple.

LES MISSIONS DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES BANQUES POPULAIRES

La Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP) est l'instance de réflexion, d'expression et de représentation des Banques Populaires et de leurs dirigeants. Elle est le lieu où s'élaborent les positions communes à l'ensemble du réseau. Garante de l'identité et des valeurs des Banques Populaires, la FNBP valorise leurs actions sur leurs territoires et se présente comme une force de proposition et d'orientation pour inspirer l'avenir et faire rayonner l'identité Banque Populaire.

SOMMAIRE

01 LA **GOUVERNANCE** DE LA FNBP — p. 6

02 LA **FORMATION** DES ADMINISTRATEURS — p. 11

03 L'IDENTITÉ **COOPÉRATIVE** ET **RESPONSABLE** — p. 14

04 LES **PARTENARIATS** ET LE **MÉCÉNAT** — p. 20

05 LA **COMMUNICATION** — p. 26

06 LA VALORISATION DU **PATRIMOINE HISTORIQUE** — p. 34

07 LA **FONDATION** BANQUE POPULAIRE — p. 38

08 LE SERVICE DE **MÉDIATION** — p. 42

09 LES RELATIONS **INSTITUTIONNELLES** ET **INTERNATIONALES** — p. 43

10 LA **GOUVERNANCE COOPÉRATIVE** — p. 45

11 LES **ANNEXES** — p. 47

LA **GOUVERNANCE** DE LA FNBP

> LES INSTANCES FÉDÉRALES
> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
> L'ANIMATION DU RÉSEAU

01

La FNBP tire sa force de ses membres, présidents et directeurs généraux des Banques Populaires. Ils peuvent échanger, débattre, travailler ensemble et porter la voix Banque Populaire.

LES INSTANCES FÉDÉRALES

Le fonctionnement des instances de la FNBP au cours de l'année 2021 s'est poursuivi sur un rythme soutenu malgré le contexte sanitaire particulier, lié à la poursuite de la crise Covid-19. Les réunions des conseils d'administration et des assemblées générales ont pu avoir lieu, elles se sont déroulées majoritairement à distance. Cela étant, si le format était quelque peu contraint, la mobilisation des dirigeants a été importante. Sur l'année 2021, les dirigeants des Banques Populaires ont pu participer à deux réunions du conseil d'administration et à trois assemblées générales avec un taux de présence de respectivement 94,5 % pour les conseils et de 100 % pour les assemblées générales (pouvoirs et participations en Teams compris).

Depuis décembre 2020, tous les représentants des Banques Populaires (présidents et directeurs généraux) sont désormais intégrés au sein du conseil d'administration. Cette modification des statuts et du règlement intérieur de la FNBP a permis une meilleure transparence dans les débats, favorisant les échanges et les points de vue entre participants. C'est ainsi qu'au cours du conseil d'administration du 20 janvier 2021, les dirigeants ont pu échanger autour du plan stratégique Groupe et également sur le projet Pléiade dans le contexte de sortie de la cote de Natixis.

Dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique Groupe, la FNBP a été sollicitée pour apporter sa réflexion dans deux chantiers : la définition de la raison d'être du Groupe et la transition environnementale. Par ailleurs, la FNBP a également été saisie pour porter une vision partagée de l'ensemble des dirigeants sur le chantier ETI (entreprises de taille intermédiaire), le chantier informatique et la vision coopérative. Toujours dans le cadre de la préparation du plan stratégique Groupe, une rencontre avec le directoire de BPCE et les dirigeants des deux fédérations a permis à la FNBP de développer un plan de reconquête du sociétariat autour de cinq axes : élargissement, rajeunissement, animation des sociétaires en proximité et implication de tous dans un mouvement « coopératif inside » pour faire des collaborateurs des banques et des organes centraux des ambassadeurs du modèle, sans oublier le volet communication pour faire de la coopération un véritable vecteur de préférence. Compte tenu de ces sujets de travaux communs autour du plan stratégique Groupe et des contraintes de la crise sanitaire, les comités habituels de dirigeants ne se sont pas réunis en 2021.

Dans le cadre de son fonctionnement en matière de gouvernance, la FNBP organise la ratification du candidat à la présidence (ou à la vice-présidence) du conseil de surveillance de BPCE SA choisi par ses pairs. C'est ainsi, à l'occasion de l'assemblée générale du 17 mars 2021, que les dirigeants ont désigné, à l'unanimité, la candidature de Thierry Cahn au poste de président du conseil de surveillance de BPCE SA.

Cette année 2021 a également vu le renouvellement du mandat du président et du bureau de la FNBP. André Joffre a, en effet, été réélu le 11 juin 2021 président de la FNBP pour un mandat de trois années (soit jusqu'au 10 juin 2024). Un nouveau bureau a également été désigné à cette occasion, il comprend : Olivier Klein (1er vice-président), Lionel Baud (vice-président), Sabine Calba (secrétaire), Sylvie Garcelon (trésorière) et Claude Jechoux (trésorier-adjoint). Ce bureau est également en place jusqu'au 10 juin 2024.

Enfin, lors de l'assemblée générale du 15 décembre 2021, une modification est intervenue dans le règlement intérieur de la FNBP. Celle-ci prévoit un nouvel article qui fixe désormais, dans le cadre d'une concertation définie, le processus de désignation des représentants des Banques Populaires au sein des filiales de BPCE.

À la fin de la mission de Michel Roux comme directeur général, une concertation a été ouverte avec les dirigeants des Banques Populaires pour sélectionner le profil du nouveau directeur général et procéder à son choix. Alain Giron a été nommé par le président Joffre lors du conseil d'administration du 15 décembre 2021. Alain Giron a réalisé toute sa carrière dans le Groupe BPCE, comme inspecteur-chef de mission dans le réseau des Banques Populaires, puis comme directeur de cabinet du président du Groupe, et enfin comme délégué BPCE, assurant le suivi et l'accompagnement des instances de gouvernance de plusieurs établissements du Groupe. Il a pris ses fonctions le 1er janvier 2022.

LE FUTUR SIÈGE DE LA FNBP

À la suite de l'acquisition en 2020 du site Rubens pour loger la FNBP, des appels d'offres ont eu lieu pour sélectionner l'architecte qui a déposé un permis de construire et qui a procédé au cours de l'exercice à une mise en concurrence des différents corps de métiers qui se verront confier la réalisation du futur siège de la FNBP.

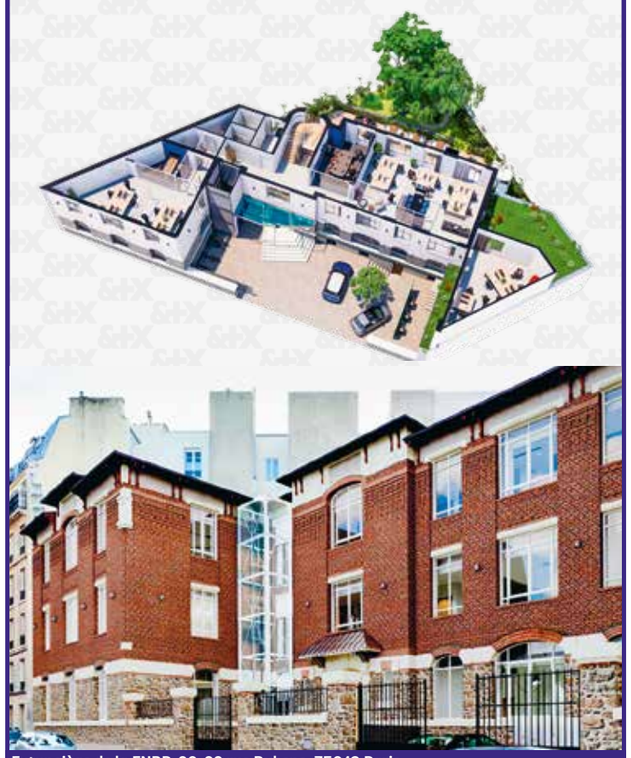

Futur siège de la FNBP, 20-22 rue Rubens, 75013 Paris

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1er janvier 2022, il est composé de tous les présidents et directeurs généraux des 14 Banques Populaires.

ANDRÉ JOFFRE
Président
Président de la Banque Populaire du Sud

OLIVIER KLEIN
1er Vice-président
Directeur général de la BRED Banque Populaire

LIONEL BAUD
Vice-président
Président de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

SABINE CALBA
Secrétaire
Directrice générale de la Banque Populaire Méditerranée

SYLVIE GARCELON
Trésorière
Directrice générale de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

CLAUDE JECHOUX
Trésorier-adjoint
Président de la CASDEN Banque Populaire

MARIE PIC-PÂRIS ALLAVENA
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Rives de Paris

GÉRARD BELLEMON
Administrateur
Président de la Banque Populaire Val de France

CHRISTOPHE BOSSON
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Occitane

MAURICE BOURRIGAUD
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Grand Ouest

CYRIL BRUN
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire du Sud

THIERRY CAHN
Administrateur
Président de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

BENOÎT CATEL
Administrateur
Directeur général du Crédit Coopératif

BERNARD DUPOUY
Administrateur
Président de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

DOMINIQUE GARNIER
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne

YVES GEVIN
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris

MICHEL GRASS
Administrateur
Président de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

ISABELLE GRATIANT
Administratrice
Présidente de la BRED Banque Populaire

PHILIPPE HENRI
Administrateur
Président de la Banque Populaire Méditerranée

PHILIPPE HOURDAIN
Administrateur
Président de la Banque Populaire du Nord

JEAN-PAUL JULIA
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté

DANIEL KARYOTIS
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

CATHERINE LEBLANC
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Grand Ouest

HÉLÈNE MADAR
Administratrice
Directrice générale de la Banque Populaire du Nord

CATHERINE MALLET
Administratrice
Présidente de la Banque Populaire Occitane

MATHIEU RÉQUILLART
Administrateur
Directeur général de la Banque Populaire Val de France

ISABELLE RODNEY
Administratrice
Directrice générale de la CASDEN Banque Populaire

JÉRÔME SADDIER
Administrateur
Président du Crédit Coopératif

ALAIN GIRON
Invité permanent
Directeur général FNBP

L'ANIMATION DU RÉSEAU

Dans son rôle d'animation du réseau, la FNBP a organisé plusieurs réunions au cours de l'année avec ses correspondants en banque chargés de RSE, d'animation du sociétariat, de communication, de mécénat et de gouvernance. En distanciel ou en présentiel, cette animation permet de partager les bonnes pratiques déployées par les banques, de discuter des projets menés par la FNBP, de co-construire des outils, et de définir des actions mutualisées. Ces points répondent à un fort besoin d'échanges, de partage et de coordination des collaborateurs du réseau. Ce sont également des occasions pour chacun d'enrichir sa culture, ses connaissances et ses compétences métier.

Réunions avec les correspondants en banque de la FNBP

Formation des présidents des comités rémunération le 9 novembre 2021

LA **FORMATION** DES ADMINISTRATEURS

> BILAN DE LA FORMATION 2021
> NOUVEAUTÉS ET MOMENTS FORTS POUR 2022

02

Les administrateurs constituent la clé de voûte de la gouvernance des Banques Populaires. Le secteur bancaire connaît des évolutions profondes voire des bouleversements, la formation des administrateurs est donc plus que jamais essentielle. Cette mission de la FNBP est un élément scruté minutieusement par les régulateurs (Banque Centrale Européenne et Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation).
Les formations proposées aident à mieux appréhender les grands enjeux du secteur bancaire, envisager la transformation radicale du modèle d'affaires, renforcer les compétences et développer l'expertise. Le programme de formation permet aux administrateurs de valider les meilleures orientations pour les banques et de nourrir les débats au sein des instances dans l'intérêt de l'ensemble des clients et des sociétaires.

QUELQUES VERBATIMS

« Qualité des échanges et des interventions »

« Possibilité d'échange sans filtre avec les intervenants »

« Intervention qui active notre réflexion sur les leviers de l'engagement du sociétariat »

« Intervenants passionnés et passionnants »

« Intervention très pertinente et pragmatique par rapport à nos missions d'administrateur »

BILAN DE LA FORMATION 2021

En 2021, malgré un contexte difficile, le programme a été enrichi pour être en adéquation avec les demandes des régulateurs et les attentes des administrateurs : des séminaires sur l'ingénierie financière et la planification stratégique ont complété le dispositif proposé. Les modules facilitant les interactions et la pédagogie, ayant reçu un très bon accueil de la part des administrateurs, ont été complétés : ateliers collaboratifs, mises en situation, immersions et outils digitaux sont désormais régulièrement utilisés pour animer les sessions.

Une animation particulière autour des comités spécialisés liés aux conseils d'administration des Banques Populaires a été mise en place, avec des formations dédiées aux présidents de comité : comité des risques, comité des nominations, comité des rémunérations, comité d'audit et comité sociétariat & RSE.

Tout au long de l'année, et dans ce contexte si particulier, la Fédération Nationale des Banques Populaires, agréée comme organisme de formation, a assuré cette mission majeure de former les membres des conseils d'administration du réseau des Banques Populaires dans le cadre du Code monétaire et financier.

Formation de perfectionnement sur le sociétariat et la RSE du 23 novembre 2021

LA FORMATION À DISTANCE

Neuf séminaires de formation à distance ont été proposés aux administrateurs pour faire face aux conditions sanitaires. Ce nouveau format de formation a permis aux administrateurs de suivre les formations prévues sur le premier semestre. Les contenus et les modalités pédagogiques ont été adaptés afin de garder l'interactivité et les échanges qui font, en complément de la qualité des interventions proposées, la richesse des formations.

LES FORMATIONS EN RÉGION

Les séminaires de formation en région sont réalisés et co-construits avec les Banques Populaires régionales et sont dispensés directement au sein des conseils d'administration.

Ce format permet de renforcer la dynamique collective déjà existante au sein du conseil d'administration et de sensibiliser les administrateurs à une thématique commune. En 2021, ces séminaires en région représentent 43 % des formations mises en place par la Fédération.

UN PORTAIL DIGITAL DÉDIÉ AUX ADMINISTRATEURS

Les administrateurs ont à disposition une application mobile pour faciliter leur mission : Le Hub Banque Populaire. Sur cette plateforme multi-usage, ils peuvent visualiser facilement les différentes formations disponibles et s'y inscrire. Elle leur donne également accès à du contenu pédagogique (vidéos, etc.), à des actualités sur le Groupe, et à une revue de presse regroupant des informations sur les marchés bancaires, la concurrence, les sujets de gouvernance et d'innovation. L'application est disponible sur l'Apple Store et Google Play, elle est accessible aux seuls utilisateurs disposant déjà d'un identifiant et d'un mot de passe, fournis par la Fédération.

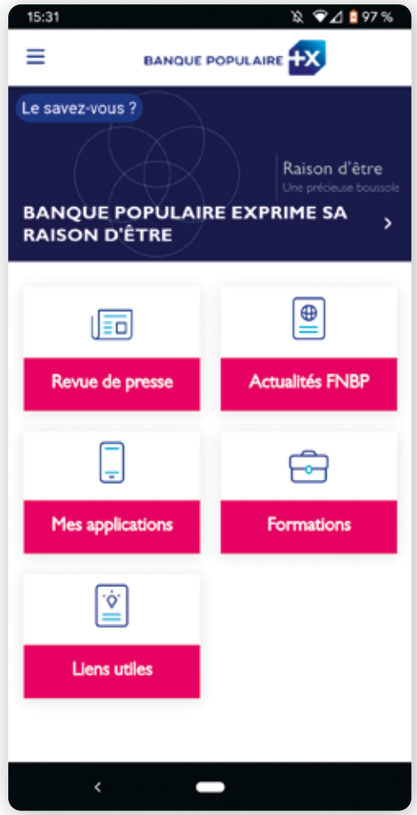

CHIFFRES-CLÉS 2021

- **167** administrateurs ont suivi au moins une formation
- **69 %** de l'effectif total formé
- **1 825** heures de formation suivies
- **13** séminaires au sein des conseils d'administration des Banques Populaires
- **17** séminaires nationaux

NOUVEAUTÉS ET MOMENTS FORTS POUR 2022

En 2022, la formation des administrateurs sera enrichie de nouveaux séminaires traitant notamment de l'appétit au risque, de conformité et de cybersécurité ou bien encore d'enjeux liés à la politique RH dans un groupe coopératif. Le séminaire sur le savoir-être sera renouvelé : il permet aux administrateurs de se former sur la posture et la prise de parole en public, avec notamment du théâtre d'improvisation. Ce pas de côté contribue à l'acquisition d'autres connaissances et compétences, au-delà du simple domaine bancaire.

Des niveaux « perfectionnement » seront proposés pour approfondir les sujets liés à la comptabilité bancaire, à la prévention des risques et à la gestion de crise, à la RSE et à la transformation digitale. Un nouveau format de conférence en ligne sera également testé. Le plan proposera des formations à distance en plus des formations en présentiel, pour donner la possibilité au plus grand nombre de se former.

Affiche de la « Faites de la Coopération »

L'IDENTITÉ **COOPÉRATIVE** ET **RESPONSABLE**

> LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE
> L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE
> LES CAMPAGNES SUR LE WOK
> L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES COLLABORATEURS

03

La FNBP accompagne les Banques Populaires dans l'animation et la valorisation de leur modèle coopératif et responsable afin de faire rayonner leur différence coopérative. L'élément majeur qui définit l'identité de Banque Populaire est la raison d'être.

LA RAISON D'ÊTRE BANQUE POPULAIRE

La raison d'être des Banques Populaires a été définie en 2019 :
« Résolument coopérative et innovante, Banque Populaire accompagne dans une relation durable et de proximité tous ceux qui vivent et entreprennent dans chaque territoire ».

C'est la raison d'être ombrelle de Banque Populaire. Plusieurs banques l'ont adaptée à leurs spécificités territoriales tout en gardant un sens commun, propre aux Banques Populaires. Mais qu'est-ce que représente cette raison d'être ? C'est « le sens profond qu'une entreprise donne à son activité et la manière dont elle définit son utilité, en termes d'offre de biens et services, mais aussi son utilité sociale : les besoins fondamentaux auxquels elle répond, la vision du futur à laquelle elle souhaite contribuer, ses valeurs. C'est une précieuse boussole pour inscrire les décisions stratégiques dans la durée, c'est aussi une démarche responsable et un levier de réputation ».

La raison d'être s'ancre donc profondément dans le fonctionnement de la banque et sert de prisme et de repère à chaque décision et action. Elle s'intègre à la genèse de tous les sujets de la banque. Elle vit par les preuves que sont les actions, les résultats et le comportement de la banque.

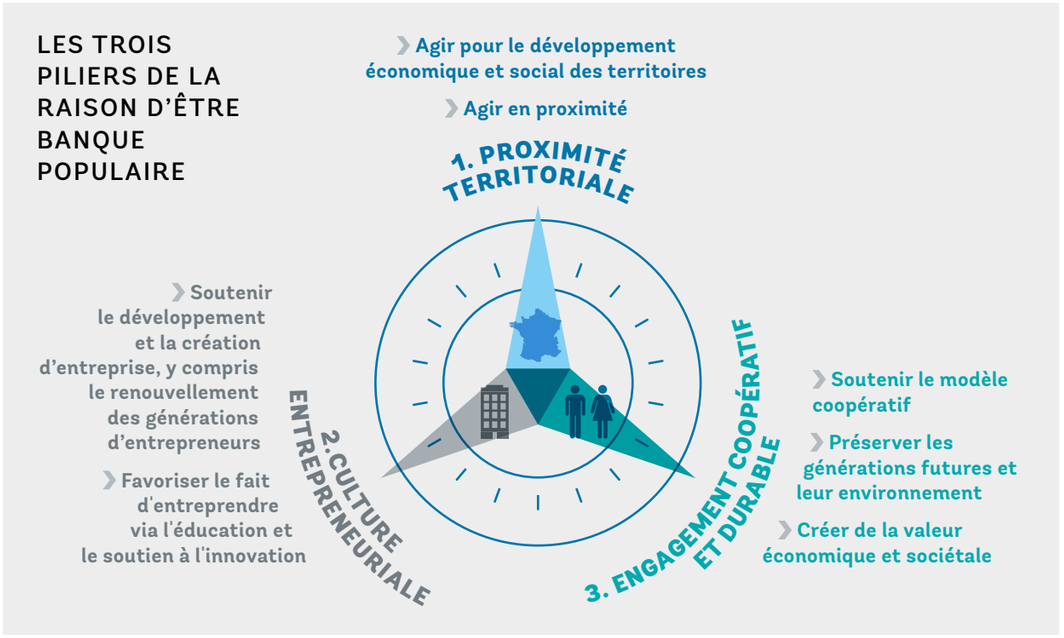

1. LA PROXIMITÉ TERRITORIALE

Les Banques Populaires agissent en proximité pour le développement économique et social des territoires. Les décisions sont prises localement et adaptées aux spécificités territoriales, et l'épargne collectée sert exclusivement au financement de l'économie locale.

Elles agissent en proximité avec la société et les territoires en soutenant le tissu associatif local. Elles assurent une qualité de services pérenne et satisfaisante à leurs clients, en veillant à la formation de leurs collaborateurs et au suivi de la relation client.

2. LA CULTURE ENTREPRENEURIALE

Les Banques Populaires soutiennent la création et le développement des entreprises. Elles financent tous les acteurs économiques et contribuent à la vie des écosystèmes entrepreneuriaux par la poursuite de politiques de développement, de partenariats et de mécénat. Des collaborateurs experts et impliqués dans le tissu entrepreneurial accompagnent les clients professionnels et entreprises.

Les Banques Populaires favorisent le fait d'entreprendre via l'éducation et le soutien à l'innovation. Elles soutiennent par exemple des chaires de recherche et des fondations universitaires. Elles diffusent la culture entrepreneuriale en valorisant les réussites locales, notamment au travers de prix nationaux et régionaux.

3. L'ENGAGEMENT COOPÉRATIF DURABLE

Les Banques Populaires soutiennent le modèle coopératif, en développant l'implication des sociétaires et en impulsant des actions en faveur du sociétariat.

Elles préservent les générations futures et leur environnement, en mettant une part importante du résultat en réserve, et en accompagnant les clients, la société et les territoires dans les enjeux environnementaux, de transition durable, et de santé.

Elles créent de la valeur économique et sociétale au travers de la RSE. Elles développent des politiques d'achats responsables, accompagnent les clients, personnes et structures vulnérables, et soutiennent l'économie sociale et solidaire.

La raison d'être s'adresse à tous les collaborateurs, sociétaires et parties prenantes de la banque. Elle s'adresse aussi à la société, aux clients et non clients.

Afin d'être attentif à ce que les trajectoires empruntées par la banque soient cohérentes avec sa raison d'être, avec ce qu'elle est et veut être dans le futur, des indicateurs et des repères seront soumis à débat début 2022.

L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE

Un des éléments de preuve important de la raison d'être est l'empreinte coopérative et sociétale des Banques Populaires. C'est un élément différenciant, unique, reflet du « plus coopératif » des Banques Populaires. Elle permet de rendre compte chaque année des actions de responsabilité sociétale et coopérative. Fondée sur l'ISO 26 000 (norme internationale de référence en matière de RSE), l'empreinte coopérative et sociétale identifie et valorise en euros les actions RSE et coopératives mises en place au sein de chaque banque en faveur des sociétaires, des administrateurs, des collaborateurs, des fournisseurs, des clients et de la société civile. Ces actions vont au-delà de la réglementation et de l'activité bancaire classique. Cette démarche participe à l'amélioration continue des pratiques des

INFOGRAPHIE DES RÉSULTATS 2021 DE L'EMPREINTE COOPÉRATIVE ET SOCIÉTALE

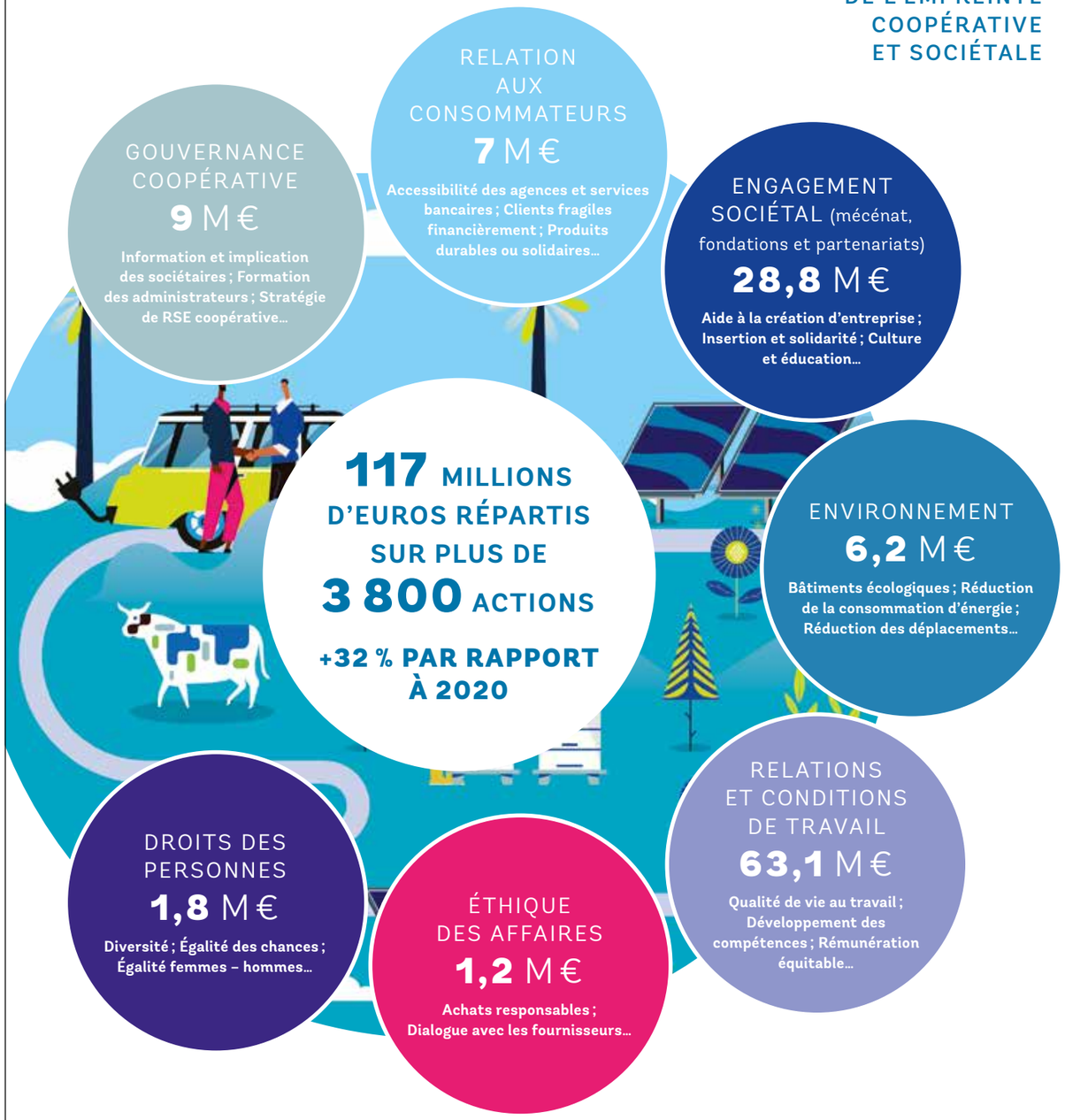

banques au service de la société et des territoires.

Il est important de noter que les actions répertoriées dans l'empreinte viennent de très nombreux services au sein des banques. On trouvera par exemple les services risques climatiques, la communication, les achats, le développement, le secrétariat général, les RH, la comptabilité, etc. C'est un véritable travail collaboratif et transverse au service de la raison d'être.

Une nouveauté sur 2021 : parmi les sept chapitres, le chapitre « engagement sociétal » a été élargi. En plus des éléments relatifs aux mécénats, à la Fondation et aux partenariats non commerciaux, ont été ajoutés les partenariats commerciaux. Ce sont des partenariats qui participent au développement du territoire et des acteurs de l'écosystème local, des corps intermédiaires locaux, en accord avec la raison d'être. Ils peuvent être de nature institutionnelle, fédérative, associative, entrepreneuriale.

LES CAMPAGNES SUR LE WOK

Depuis 2018, les Banques Populaires ont déployé le WOK Banque Populaire, leur lab coopératif, une plateforme d'écoute de toutes leurs parties prenantes. En 2021, deux fois plus de campagnes ont été réalisées via le WOK par les Banques Populaires, sous l'impulsion de la FNBP. Ce site d'idéation, de co-création et d'écoute des besoins et des attentes des sociétaires, des clients et des collaborateurs des Banques Populaires a encore permis de réfléchir et d'avancer ensemble sur plusieurs thématiques. La Banque Populaire du Sud a par exemple sollicité ses sociétaires afin de les accompagner dans un monde en transition et d'envisager avec eux un développement vertueux. La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a de son côté associé ses collaborateurs à la construction de son plan stratégique.

Visuel de la campagne WOK sur les besoins des étudiants

Deux campagnes nationales ont également été mises en place par la FNBP auprès des sociétaires :

Comment soutenir les étudiants dans le contexte sanitaire et économique actuel?
Les 212 participants ont posté 427 idées/contributions et réalisé 1 271 likes. Il y a eu 130 réponses au sondage.

Les principales attentes des participants :

- Ils souhaitent que les dispositifs mis en place par les banques et les cibles soient agrandis et étoffés ;
- L'accompagnement des porteurs de projet est particulièrement plébiscité, ainsi que le développement du dispositif de financement, tout en portant attention à ne pas compliquer la situation des bénéficiaires ;
- Ils souhaitent que les Banques Populaires développent la mise en relation entre leurs partenaires ou clients professionnels et les étudiants pour aider à l'obtention de travail ou job étudiant.

Les principaux enseignements qui ont pu être tirés :

- Poursuivre l'engagement des Banques Populaires à destination des 16/24 ans (post-Bac mais également pré-Bac à destination des apprentis) ;
- Pérenniser le dispositif annuel dédié auprès de cette cible prioritaire dans le prochain plan stratégique Groupe, en dehors de tout contexte exceptionnel.

L'OBSERVATOIRE DES DONNÉES AU SERVICE DU TERRITOIRE

En 2019, la FNBP lançait l'observatoire des données au service du territoire. Il illustre la formidable ressource de connaissances sur les comportements économiques que sont les données issues des paiements par carte bancaire.

Cet observatoire propose en open data les transactions annuelles effectuées par des porteurs de cartes bancaires étrangères chez les commerçants et artisans possédant un contrat d'acceptation monétique avec Banque Populaire depuis 2017. Ces données, anonymisées et agrégées, permettent de répondre aux questions suivantes : quelle nationalité dépense le plus en France ? Quelles sont les régions privilégiées par les touristes étrangers ? Comment les achats évoluent dans le temps ?

L'open data est une démarche qui consiste à rendre une donnée numérique d'origine publique ou privée ouverte. Elle est diffusée de manière structurée selon une méthode et une licence ouverte garantissant son libre accès et sa réutilisation par tous, sans restriction technique, juridique ou financière.

La création de l'observatoire et la participation à la démarche open data initiée par BPCE, illustrent, dans l'esprit Banque Populaire, le fait que nous pouvons contribuer à la création de richesse dans les territoires en apportant aux décideurs économiques locaux (CCI, CMA, collectivités, offices de tourisme) des éléments d'analyse utiles à la promotion des activités. Ce partage gratuit de la donnée dans un cadre éthique et responsable montre que les Banques Populaires sont des acteurs engagés de la transition numérique pour que les opportunités profitent au plus grand nombre, en cohérence avec leur origine coopérative.

Tout au long de l'année 2021, les données ont mensuellement été complétées, permettant d'avoir une vision sur plusieurs années de l'évolution de consommation des étrangers en France, et de l'impact de la crise.

Comment engager davantage les sociétaires dans leur banque coopérative ?
Les 499 participants ont posté 508 idées/contributions et réalisé 2 391 likes. Il y a eu 885 réponses au sondage.
Parmi les principaux résultats :

- Être consulté et interrogé, par sondage ou grâce à des comités de sociétaires, sur les projets soutenus par la banque ;
- Être informé sur le fonctionnement de la banque, sur ses actions, par email, visio, réseaux sociaux ;
- Accéder à du contenu pédagogique sur le domaine bancaire pour se former ;
- Avoir une boite à idées, virtuelle ou physique, pour donner son avis plus facilement ;
- Avoir des espaces d'expression en ligne pour communiquer entre sociétaires ;
- Participer à des groupes de travail collaborateurs – sociétaires ;
- Investir dans des projets soutenus par la banque, humainement ou financièrement ;
- Créer des réseaux de sociétaires, afin de profiter des compétences de chacun au niveau local ;
- Réfléchir avec sa banque à des avantages sociétaires : carte spécifique, services en plus…

L'ENGAGEMENT SOLIDAIRE DES COLLABORATEURS

La Banque Populaire du Sud a signé l'accord de déploiement du dispositif SOPOP en 2021 et rejoint de fait les trois autres banques pourvues d'un dispositif d'engagement solidaire de leurs collaborateurs (Banque Populaire Val de France, Banque Populaire Grand Ouest et Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique). SOPOP est la solution de mécénat de compétences qui permet d'impliquer les collaborateurs dans le développement de leur territoire. Ce projet est une nouvelle preuve de l'action des Banques Populaires en proximité, pour le développement économique et social de leur territoire.

Louise Dindault, gérante d'un dépôt-vente à Riom, micro-entrepreneuse soutenue par l'Adie

LES **PARTENARIATS** ET LE **MÉCÉNAT**

> MIEUX COMPRENDRE LE MODÈLE COOPÉRATIF
> FAVORISER L'INCLUSION PAR L'ENTREPRENEURIAT
> ÉVEILLER LES JEUNES AU MONDE DE L'ENTREPRENEURIAT

04

La politique de mécénat de la FNBP vise à renforcer l'impact sociétal des Banques Populaires en faveur de la connaissance et de la valorisation du modèle coopératif, et de l'inclusion par l'entrepreneuriat. Cette stratégie de mécénat a vocation à être déclinée partout en région par les Banques Populaires. Les actions de mécénat sont financées via le fonds de dotation de la FNBP créé en 2012 et alimenté par le don des 12 Banques Populaires régionales, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire.

MIEUX COMPRENDRE LE MODÈLE COOPÉRATIF

La FNBP s'engage dans la durée aux côtés de chaires de recherche dont les travaux exigeants s'inscrivent sur un temps long. Qu'est-ce qu'une chaire de recherche ? C'est une équipe de chercheurs et de partenaires mobilisés autour d'un sujet. C'est également un lieu de réflexion et de production de connaissances et une volonté de valorisation et de diffusion auprès du grand public.

CHAIRE LYON 3 COOPÉRATION

La chaire de recherche Lyon 3 Coopération, fondée en 2014 au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, a pour socle la valorisation du modèle coopératif sur un marché concurrentiel. Pour ce faire, elle mène ses travaux sur quatre thématiques : Image, Relation client, RH, et Innovation.

Au-delà du soutien apporté au programme scientifique de la chaire, l'objet de recherche du partenariat avec la FNBP consiste à comprendre comment le modèle coopératif peut devenir un élément différenciant contribuant à son

développement et à sa performance économique. La chaire a développé pour y répondre un baromètre d'image appelé DIFFCOOP.

À la suite des deux premières éditions, un nouveau panel Toluna représentatif de la population française a permis d'interroger 2 278 individus fin mai 2021. Ils ont été invités à exprimer leur ressenti sur huit critères : Satisfaction client, Influence des clients sur les pratiques de l'entreprise, Valeurs de solidarité de l'entreprise, Orientations résultant d'une décision démocratique, Contribution au développement territorial, Qualité des services, Tarifs, et Engagement sur le long terme.

En termes d'image, les banques coopératives sont mieux notées par leurs clients par rapport aux banques non coopératives, notamment sur les critères Démocratie, Pouvoir, Territoire et Solidarité. C'est une confirmation par rapport à l'année dernière et ce, dans des proportions plus fortes pour Banque Populaire, qui améliore son image. Une perception d'autant plus remarquable qu'elle a été relevée lors du premier confinement.

Comme en 2019 et en 2020, la satisfaction du client reste au cœur du modèle de la banque coopérative et c'est le critère le plus influent sur l'intention des clients de recommander leur banque. On soulignera qu'en matière de recommandation, Banque Populaire a progressé de 4,24 % par rapport à 2020.

Conférence de presse « Le capital immatériel, un élément clé pour la sortie de crise » en juin 2021

BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS

La FNBP est partenaire depuis 2017 de l'axe « Finances, gouvernance et RSE » au sein de la Burgundy School of Business. Le projet de recherche 2021 était centré sur « Recruter de nouveaux sociétaires jeunes sur les moyens digitaux actuels ». Le calendrier des travaux a été perturbé par les confinements liés à la Covid-19.

CHAIRE DE L'IMMATÉRIEL, PARIS SACLAY

Noué en 2019, ce partenariat porte sur la mise en place d'un indice d'innovation territoriale fondé sur les actifs immatériels. L'idée est de mieux comprendre la création de valeur en région. Grâce à cette identification et meilleure compréhension de la performance d'un territoire à un autre, de nouvelles perspectives s'ouvriront, tel le développement des capacités d'apprentissage entre territoires, autour de leurs performances respectives en matière d'innovation sociale, d'entrepreneuriat, de lutte contre l'exclusion, etc.

L'année 2021 a été consacrée à la poursuite des travaux de modélisation. Les conclusions ont été révélées au cours de l'année et permettent notamment de répondre aux questions :

- Quelle est la situation de la France par rapport à ses voisins européens ?
- Pourquoi certains territoires sont-ils plus performants que d'autres ?
- Quel est le rôle du capital immatériel pour la reprise ?

Grâce à la création de deux indices, synthétisant 26 variables, l'étude permet de mieux comprendre les leviers de l'innovation et donc du développement, mais aussi de détecter les potentiels des territoires. L'étude a été conduite sur les 295 régions européennes, ainsi que sur les départements et régions françaises pour la période 2006-2020.

Afin de valoriser les activités de la chaire, la Fédération Nationale des Banques Populaires, la Fondation Paris Saclay et la chaire ont co-organisé en juin 2021 une conférence de presse sur la thématique « Le capital immatériel, un élément clé pour la sortie de crise » dans les locaux de La Terrasse Discovery+x de la Banque Populaire Val de France. Au cours de cette conférence, le professeur Bounfour, André Joffre, président de la FNBP, et Elodie Degryse, directrice générale adjointe de la Banque Populaire Val de France ont fait une présentation des principaux résultats de cette étude et du rôle clé du capital immatériel dans la période de crise sanitaire. Un dossier de presse complet sur les résultats de l'étude a été édité et adressé aux journalistes conviés.

INSTITUT FRANCOPHONE POUR LA JUSTICE ET LA DÉMOCRATIE (IFJD)

L'IFJD organise le plus grand prix de thèses francophones et fait figure de référence en matière de recherche. Le fonds de dotation a soutenu une nouvelle fois le prix de thèses Louis Joinet dans la catégorie « Droit privé des activités économiques et des coopératives financières ». Ce soutien a permis d'élargir cette catégorie aux thématiques liées aux coopératives financières et la publication de la thèse d'un lauréat dans cette catégorie. L'organisation a dû être revue cette année en raison des conditions sanitaires. C'est donc par voie électronique qu'inscriptions et délibérations se sont tenues.

FAVORISER L'INCLUSION PAR L'ENTREPRENEURIAT

L'ADIE : UN SOUTIEN DANS LA DURÉE

L'Adie est une association qui aide les personnes qui n'ont pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise et donc leur emploi. Pionnière et acteur majeur du microcrédit en France, l'Adie accompagne les porteurs de projet dans le lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

L'Adie et les Banques Populaires ont une longue histoire commune puisqu'elles sont partenaires depuis 24 ans. En 2021, les Banques Populaires demeurent le premier partenaire financier de l'Adie à hauteur de 25,9 % de la production de microcrédits. Ainsi, près de 38,65 millions d'euros de lignes de crédits ont été accordés et 33,62 millions d'euros décaissés pour financer 9 207 microcrédits de l'Adie et ainsi contribuer à la création ou au maintien de 8 401 emplois indépendants et salariés.

Les Banques Populaires abondent également un fonds de prêt d'honneur pour les jeunes, récompensent les parcours les plus emblématiques à travers le Prix Jeunes CréAdie Banque Populaire et relaient toutes les campagnes de visibilité destinées à mieux faire connaître l'Adie. La FNBP complète ce

Remise du prix de thèses Louis Joinet dans la catégorie « Droit privé des activités économiques et des coopératives financières » le 2 décembre 2021

Remise du Prix Jeunes CréAdie Banque Populaire à Tiffanie Baso, designeuse de meubles, le 30 septembre 2021

soutien par une convention de mécénat nationale et triennale axée sur l'entrepreneuriat des jeunes :

- Le programme « Je deviens entrepreneur » : il s'agit d'une formation collective, mise en place par l'Adie en 2007, certifiante et gratuite, de 35 heures minimum qui permet aux porteurs de projet d'acquérir la méthodologie nécessaire pour créer, piloter et développer leur entreprise. Grâce à cette formation, les jeunes porteurs de projet acquièrent des compétences clés qui leur permettront de gagner en confiance et de passer le pas de la création d'entreprise.
- CréAdie, c'est un prix annuel régional où chaque Banque Populaire récompense un créateur financé et accompagné par l'Adie âgé de 18 à 30 ans qui se distingue par sa fibre entrepreneuriale et son appétence pour l'innovation. Chaque lauréat régional concourt au niveau national pour le Prix Jeunes CréAdie Banque Populaire décerné par la FNBP. La cérémonie de remise de prix nationale s'est tenue le 30 septembre 2021. La FNBP a également financé la création d'une série de capsules vidéos sur chacun des lauréats pour communiquer sur les réseaux sociaux et valoriser ces talentueux jeunes créateurs.
- Campagnes de communication : baptisées les « RDV de l'Adie », ces campagnes sont des temps forts récurrents organisés en février, juin et octobre de chaque année. Axés autour de l'entrepreneuriat pour tous, les « RDV de l'Adie » présentent la création d'entreprise comme levier d'insertion. C'est un formidable moyen de faire connaitre le rôle et l'utilité de l'Adie auprès des jeunes créateurs qui sont peu familiarisés avec le microcrédit. La FNBP relaie ces actions, encourage les Banques Populaires à faire de même et à se mobiliser en région pour soutenir tous les événements organisés à cette occasion partout en métropole et Outre-mer.

Le Groupe BPCE est partenaire premium des Jeux de Paris 2024. Cinq événements Entreprendre 2024 ont été organisés partout en France en 2021 afin de créer des opportunités de contact avec les clients et prospects en les informant sur les appels d'offres, et de capter les opportunités business associées en les accompagnant dans le financement de leur développement. L'Adie a été associée à ces événements régionaux, permettant aux micro-entrepreneurs de participer à ce mouvement.

ÉVEILLER LES JEUNES AU MONDE DE L'ENTREPRENEURIAT

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

La FNBP, à travers son fonds de dotation, soutient l'association Entreprendre Pour Apprendre (EPA). Cette association prépare les jeunes au monde professionnel avec comme axe pédagogique « apprendre en faisant ». Le programme phare soutenu par la FNBP est celui de la Mini-Entreprise®. Il s'agit d'un programme de 60 heures où une classe et son enseignant construisent ensemble une véritable entreprise durant une année scolaire. Ils gèrent la création d'entreprise de A à Z : recherche d'idées, étude de marché, étude stratégique, business plan, création, lancement de l'activité, clôture…

La FNBP fédère et encourage les Banques Populaires à créer des liens avec les associations régionales EPA à l'instar de la Bred Banque Populaire et de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes qui les soutiennent financièrement.

En plus de ce soutien au long cours, la Fédération a choisi de soutenir Entreprendre Pour Apprendre dans la valorisation des encadrants. En effet, le développement de l'association ne peut se faire qu'au travers de ce public essentiel. La campagne de communication a consisté à mettre en valeur le travail des encadrants rendu plus difficile et compliqué par la crise sanitaire, rendre compte de leurs capacités d'adaptation et de résilience, et augmenter la visibilité du réseau Entreprendre Pour Apprendre.

Yves Dubief, Catherine Leblanc, Marie Perez-Siscar et Jérôme Saddier, lors de l'Université des administrateurs Banque Populaire, le vendredi 22 octobre 2021

LA **COMMUNICATION**

> L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS 2021
> LA CONFÉRENCE SUR L'INNOVATION
> LA BOX DES AG
> LA « FAITES DE LA COOPÉRATION »
> LE GUIDE BLEU COOPÉRATIF ET RSE
> LES APPLICATIONS MOBILES
> QUATORZE
> LES RÉSEAUX SOCIAUX

05

La communication de la FNBP a poursuivi ses objectifs de valorisation et de promotion du modèle coopératif et de l'engagement sociétal des Banques Populaires. Elle contribue à l'animation du réseau en mutualisant des outils et des actions.

L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS 2021

La Fédération Nationale des Banques Populaires organise l'Université des administrateurs tous les deux ans. À chaque édition, l'Université a lieu dans une région différente, afin de mettre en valeur l'ancrage local des Banques Populaires : en 2012 à Perpignan, en 2014 à Bordeaux, en 2016 à La Baule, et en 2018 à Paris. La 5e édition de l'Université des administrateurs a eu lieu sur les terres de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, au Palais des congrès de Strasbourg, les jeudi 21 et vendredi 22 octobre 2021.

L'Université des administrateurs est le seul moment où l'ensemble des administrateurs du réseau des Banques Populaires se retrouvent. Pour l'édition 2021, 257 participants étaient présents (administrateurs, dirigeants et membres des comités de direction). Ils se sont réunis le temps de deux demi-journées sous le signe de l'Europe et de la coopération. Cette manifestation a été l'occasion pour les administrateurs d'écouter les messages portés par Thierry Cahn, président du conseil de surveillance de BPCE, Laurent Mignon, président du directoire, et André Joffre, président de la Fédération.

Concert de l'orchestre des enfants de DEMOS Strasbourg

Séquence « Le modèle coopératif en Europe » avec Valeria Rutgers et Sonia Capelli

Départ pour la visite de Strasbourg en bateau

La première demi-journée a été consacrée à l'Europe :

- Enrico Letta, Jean Pisany-Ferry et Daniel Cohen ont échangé sur les défis majeurs à venir en Europe ;
- Valeria Rutgers et Sonia Capelli ont présenté la place et le rôle des banques coopératives en Europe ;
- Marion Labouré a évoqué les enjeux des monnaies numériques ;
- Martin Merlin et Marco De Almada sont également intervenus sous format vidéo.

La seconde demi-journée a porté sur les attentes et besoins des administrateurs :

- Marie Perez-Siscar, Catherine Leblanc, Yves Dubief et Jérôme Saddier ont réagi aux résultats du sondage adressé aux administrateurs en amont de l'événement et ont échangé sur les aspirations des administrateurs ;
- Stéphane Junique est venu présenter sa vision du modèle mutualiste et les transformations opérées au sein du Groupe Vyv ;
- Rémi Larrousse est intervenu sur les biais cognitifs, afin d'aider les administrateurs dans leur prise de décision.

Le jeudi soir, la Fondation Banque Populaire a présenté son partenariat avec DEMOS, à l'occasion d'un concert donné par les enfants de l'orchestre de DEMOS de Strasbourg. Deux lauréates de la Fondation les ont accompagnés. Les participants ont ensuite pu découvrir Strasbourg à pied ou en bateau, avant de rejoindre le lieu du dîner, la Maison Kammerzell, un restaurant emblématique de la ville.

L'Université des administrateurs s'est terminée avec le passage de relai à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes qui accueillera la prochaine édition sur son territoire en 2023. Un site post-événement a été mis en ligne avec l'ensemble des contenus : le découpage en séquences de la captation vidéo, les vidéos diffusées en plénière, la vidéo best-of, les photos, et les résultats du sondage administrateurs envoyé en amont de l'Université. À l'issue de l'événement, un questionnaire d'évaluation a été adressé aux 257 participants. Avec 43% de taux de réponse, les 112 répondants ont donné une note de satisfaction globale de 8,6/10 à cette édition de l'Université.

LA CONFÉRENCE SUR L'INNOVATION

Une conférence sur l'innovation a été organisée en juin 2021, à la suite du report de l'Université des administrateurs Banque Populaire, initialement prévue les 18 et 19 juin, aux 21 et 22 octobre 2021. Cette conférence avait pour objectifs de conserver le lien avec les administrateurs et de leur proposer un moment de réflexion et d'échange sur l'innovation comme enjeu stratégique : la manière dont les territoires suscitent l'innovation, les évolutions qui vont venir révolutionner le quotidien, la manière dont les Français vivent ces transformations…

Trois intervenants sont venus partager leur vision sur ce sujet : Ahmed Bounfour, professeur des universités, fondateur et titulaire de la chaire européenne de l'immatériel à l'Université Paris-Saclay, David Menga, ingénieur de recherche à EDF lab Saclay, expert en systèmes embarqués, en IA et en blockchain, conseiller

Photo de groupe lors de l'Université des administrateurs Banque Populaire les 21 et 22 octobre 2021

L'ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS EST UNE SPÉCIFICITÉ DES BANQUES POPULAIRES DANS LE MONDE DES BANQUES COOPÉRATIVES. ELLE POURSUIT TROIS OBJECTIFS :

- **Porter un autre regard : enrichir la réflexion de chacun, ouvrir sur le monde, apporter de la connaissance et de la compréhension d'un monde qui change ;**
- **Valoriser la différence coopérative des Banques Populaires : fédérer autour du modèle ;**
- **Créer du lien et de la fierté d'appartenance : inciter à découvrir les autres banques et leurs administrateurs, mobiliser et valoriser le rôle des administrateurs.**

Conférence sur l'innovation avec Ahmed Bounfour, Alain Tourdjman et David Menga le 10 juin 2021

Vidéo « devenir sociétaire »

scientifique du pôle de compétitivité normand Transactions Électroniques Sécurisées, et Alain Tourdjman, directeur études et prospective du Groupe BPCE, spécialiste des comportements financiers des ménages et des entreprises. La captation vidéo est disponible sur la chaine Youtube de la FNBP.

LA BOX DES AG

Chaque année, les assemblées générales de sociétaires font partie des moments forts de la vie coopérative des Banques Populaires. Depuis quatre ans, la FNBP propose une Box des AG, des outils communs pour aider les banques à préparer et à animer ces rendez-vous et pour valoriser leur différence coopérative. Grâce à ces supports (vidéos, éléments graphiques, contenus rédactionnels, etc.), elles peuvent mieux expliquer le modèle coopératif, la gouvernance et l'engagement sociétal à leurs quatre millions de sociétaires.

En 2021, de nouveaux supports ont été adressés aux banques pour tenir compte de la crise sanitaire et les aider dans l'organisation des assemblées générales à distance. Elles ont notamment reçu un guide des bonnes pratiques pour la tenue des assemblées générales en digital, une interview de décryptage de la crise d'un point de vue économique et sociétal avec Patrick Artus et Jérôme Fourquet, ainsi qu'une timeline de la crise avec les grandes dates de confinement, de couvre-feu, de mise en place des PGE, et les actions significatives mises en place par les Banques Populaires.

Des supports pour promouvoir et expliquer le sociétariat ont également été proposés : deux dépliants pour les clients (un sur les bonnes raisons de devenir sociétaire, et un autre sur les avantages et inconvénients des parts sociales), un argumentaire pour les conseillers, ainsi qu'une vidéo « devenir sociétaire » pour les sites internet et réseaux sociaux, prolongeant la série de vidéos décalées sur l'engagement coopératif et RSE des Banques Populaires.

En complément de ces nouveaux supports, d'autres éléments ont été mis à jour, comme la charte graphique, les 10 idées reçues sur le modèle coopératif, et les réponses aux irritants qui peuvent servir de base pour des réponses à des questions de sociétaires en assemblée générale.

LA « FAITES DE LA COOPÉRATION »

En 2021, la FNBP et les Banques Populaires ont organisé la cinquième édition de la « Faites de la Coopération », une semaine pendant le mois de l'ESS où elles affirment leur différence coopérative. Ce temps dédié donne, tant aux collaborateurs qu'aux sociétaires, de la visibilité au modèle coopératif et à l'engagement sociétal des banques. Cette

Support à destination des conseillers pour expliquer le modèle coopératif aux clients

semaine coopérative est bâtie autour d'initiatives nationales pilotées par la FNBP et d'initiatives régionales dans les Banques Populaires.

Durant la semaine du 22 au 27 novembre 2021, la FNBP a communiqué sur les résultats d'une campagne d'idéation lancée un mois auparavant et qui avait pour objectif d'interroger les sociétaires sur les manières de s'engager auprès de leur banque. Intitulée « Comment s'impliquer dans sa banque coopérative ? », la campagne a été coconstruite et menée avec la Banque Populaire Grand Ouest, la Banque Populaire Rives de Paris et la Banque Populaire Méditerranée. Elle a enregistré plus de 500 contributions.

La FNBP a également mis à disposition des Banques Populaires un kit de communication comprenant des outils et supports d'animation :

- Un document à destination des conseillers pour expliquer le modèle coopératif Banque Populaire aux clients en 1 minute, 5 minutes ou 15 minutes, avec l'essentiel à retenir et des preuves chiffrées ;
- Une infographie sur le circuit de l'argent qui éclaircit le fonctionnement de la banque : les trois types de placement pour le client (épargne financière, dépôts et livrets, et parts sociales), ce que la banque en fait, et la manière dont les crédits contribuent au fonctionnement de l'économie locale ;
- Un affichage « Faites de la Coopération » : deux affiches print, des bannières web et des bannières pour les réseaux sociaux ;
- La mise à jour des 10 idées reçues sur le modèle coopératif et l'actualisation des modules de formation pour les collaborateurs sur l'application mobile B'digit : modules sur le modèle coopératif, la RSE coopérative et l'histoire des Banques Populaires.

LE GUIDE BLEU COOPÉRATIF ET RSE

Le Guide bleu Coopératif et RSE recense les actions coopératives et de responsabilité sociétale menées par les Banques Populaires en faveur de la société et des territoires. Ces actions, classées selon la norme de référence ISO 26 000, visent à renforcer la gouvernance coopérative, répondre aux attentes et besoins de tous les clients, s'engager en faveur de la société civile, réduire l'impact sur l'environnement, améliorer les conditions de travail des collaborateurs, réduire les discriminations, et favoriser les politiques d'achats responsables.

Ce Guide bleu permet de faire un voyage dans les nombreuses actions recensées dans les Banques Populaires, apportant ainsi la preuve de leur engagement sur les territoires. Le dispositif de communication comprend plusieurs supports :

- Un site internet dédié www.guide-rse.banquepopulaire.fr avec deux vidéos expliquant la RSE et la démarche au sein des Banques Populaires, tous les résultats chiffrés de leurs engagements en 2020, une carte de France interactive avec les 28 témoignages écrits (deux par Banque Populaire), les indicateurs coopératifs, des chiffres-clés RSE, ainsi que les statistiques administrateurs. Un parcours thématique complète le dispositif, en proposant de découvrir la manière dont les Banques Populaires ont soutenu les acteurs impactés par l'épidémie de Covid-19 (associations, entrepreneurs, organismes de recherche, établissements de santé et d'urgence, etc.) ;
- Un livret synthétique présente les résultats globaux et les résultats par thématique. Des chiffres-clés et un témoignage illustrent chaque thématique d'engagement ;

Site du Guide bleu Coopératif et RSE

- Une carte géographique, format affiche, illustre pour chaque Banque Populaire les deux actions ayant fait l'objet de témoignages ;
- Des posts sur Twitter mettent en avant les témoignages des Banques Populaires.

Les vidéos témoignages, qui permettent de valoriser une action coopérative et RSE emblématique pour chaque Banque Populaire, n'ont pas pu être toutes tournées en 2021 en raison de la crise sanitaire. Seules les vidéos de la Banque Populaire Val de France et du Crédit Coopératif ont pu être réalisées. Les tournages pour toutes les Banques Populaires reprendront en 2022.

LES APPLICATIONS MOBILES

En raison des mesures contraignantes en termes de déplacement, de nombreux espaces de bureaux proposés à la réservation aux sociétaires Banque Populaire via Mon Bureau Pop n'ont pas pu être utilisés. Les autres applications mobiles créées pour aider les administrateurs ou les collaborateurs sont continuellement mises à jour.

Mon Who's Pop, l'annuaire des administrateurs Banque Populaire, leur permet de retrouver les mandats et coordonnées de chaque administrateur, ainsi que la composition des conseils d'administration de chaque banque.

Le Hub, véritable carrefour d'outils pratiques pour les administrateurs, leur permet notamment de s'inscrire directement aux différentes formations. Il propose également beaucoup de ressources pour aider les utilisateurs dans leur mandat : revue de presse, actualités du monde coopératif et du Groupe, vidéos pédagogiques… Ces deux applications mobiles ne sont accessibles qu'aux seuls utilisateurs disposant déjà d'un identifiant et d'un mot de passe, fournis par la Fédération.

Mon Dico Pop, le lexique du monde bancaire et coopératif, offre aux collaborateurs un accès au vocabulaire propre à la banque coopérative. Chaque année, de nouveaux termes sont ajoutés, d'autres sont précisés ou rectifiés.

QUATORZE

En 2021, la FNBP a décidé de lancer une nouvelle newsletter interne à destination des collaborateurs du réseau Banque Populaire. Cette initiative a été prise à la suite de la suppression du Flash Banque Populaire qui existait depuis plus de 50 ans et qui relayait les actualités du réseau. Ce nouveau projet de newsletter interne, qui vise à maintenir un lien au sein du réseau, a été validé en comité sociétariat-RSE et communication, en conseil d'administration, puis en assemblée générale, voté à l'unanimité.

Intitulée Quatorze, en référence aux 14 banques du réseau Banque Populaire, cette newsletter s'adresse à un public exclusivement interne : en priorité les dirigeants, les comités de direction, l'encadrement siège et réseau, les administrateurs, et plus largement tous les collaborateurs du réseau Banque Populaire. Elle a pour objectifs de présenter l'actualité du réseau Banque Populaire, partager des initiatives, cultiver ce qui forge la culture, l'identité et la spécificité du réseau, et renforcer la fierté d'appartenance. Elle est adressée par mail tous les jeudis à 14 heures.

LES APPLIS DE LA FNBP

Le Hub

Mon Bureau Pop

Mon Dico Pop

Mon Who's Pop

Quatorze se compose de 4 rubriques :

- L'actualité des Banques Populaires sous la forme de brèves ;
- Le chiffre ou la définition ;
- L'agenda ;
- Une dernière rubrique dont le type de contenu varie chaque semaine : un portrait, une vidéo, un dessin et un sujet archive.

Depuis le lancement de Quatorze, ce sont 31 numéros hebdomadaires qui ont été publiés et 178 brèves. La newsletter est envoyée à 6 382 destinataires. Les thématiques les plus présentes concernent le sport, le développement durable, l'entrepreneuriat, le digital et la relation commerciale.

QUATORZE, VERSION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En complément de la diffusion hebdomadaire des actualités du réseau, la FNBP publie une version « flash » qui permet de relayer les nominations des dirigeants Banque Populaire. Cette publication remplace « Nuances de plus » qui avait la même fonction et qui était une déclinaison de la newsletter de la FNBP : « Nuances de Bleu ». Cette newsletter a été arrêtée concomitamment au lancement de Quatorze. Les sujets liés à la Fédération et à la Fondation sont depuis traités dans la newsletter du réseau Banque Populaire Quatorze.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2021, la FNBP a concentré sa communication sur les réseaux sociaux sur deux plateformes : Twitter et Linkedin. De nombreux sujets ont été partagés sur ces deux réseaux, tous en lien avec la raison d'être des Banques Populaires.

Sur Twitter, avec près de 900 abonnés, la communication s'est faite autour de plusieurs axes : les initiatives des banques régionales via la publication du Guide bleu coopératif et RSE, des études et des dossiers sur les entreprises coopératives en France et en Europe, les actions des partenaires de la Fédération et des Banques Populaires (Adie, Entreprendre Pour Apprendre ou les chaires universitaires partenaires), les vidéos sur le sociétariat et la RSE, ainsi que le relai de la Fondation Banque Populaire et de ses lauréats.

Sur Linkedin, où la barre des 800 abonnés sera bientôt atteinte, la communication s'est essentiellement centrée sur le partage des bonnes pratiques des banques régionales, sur les partenariats de la FNBP, sur la vie coopérative au fil des événements comme les assemblées générales, ainsi que sur l'histoire des Banques Populaires.

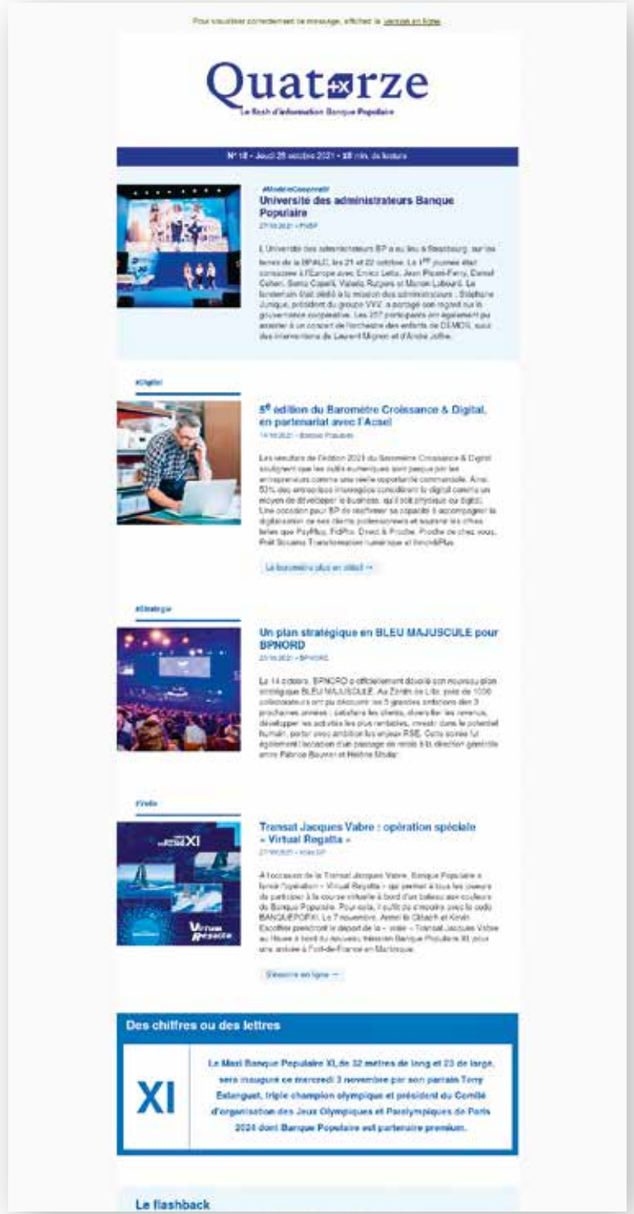

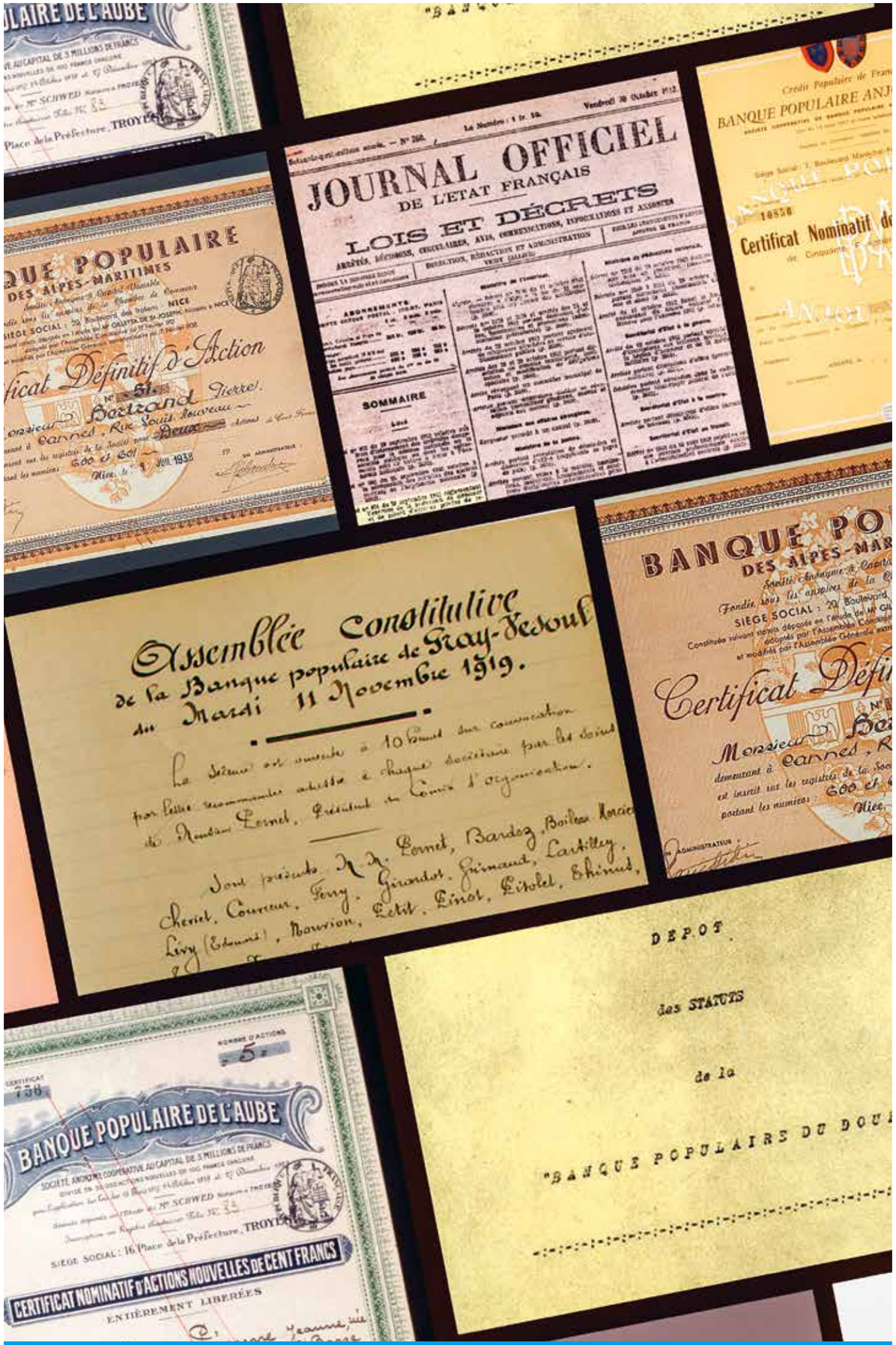

Archives Banque Populaire

LA VALORISATION DU **PATRIMOINE HISTORIQUE**

> PROFESSIONNALISER L'ARCHIVAGE
> ENRICHIR ET STRUCTURER LE FONDS DOCUMENTAIRE
> ANIMER LE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ D'ANGERS
> VALORISER LES ARCHIVES ET L'HISTOIRE BANQUE POPULAIRE

06

L'histoire de la Banque Populaire, en constante mutation durant ses 130 ans d'existence, éclaire ses origines de banque coopérative, son attachement à ses racines entrepreneuriales et sa grande proximité avec la vie des territoires. Collecter, conserver, partager et transmettre cette mémoire est une responsabilité collective, notamment vis-à-vis des jeunes, mais aussi une source d'inspiration et de compréhension du présent et du futur. La mission +xHISTOIRES s'intéresse ainsi aux différents marqueurs de l'histoire de la Banque Populaire.

PROFESSIONNALISER L'ARCHIVAGE

MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL MÉTIER

Professionnaliser l'archivage a fait partie des objectifs principaux en 2021 pour la mission +xHISTOIRES. La mise en place d'un logiciel métier archives a été le point central de ce projet de professionnalisation. Ce logiciel d'archives permet de réaliser les missions que sont les « 4C archivistiques » à savoir : la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives. Cet outil s'est avéré essentiel pour gérer le fonds d'archives patrimonial situé loin du siège parisien en banlieue d'Angers. Il est désormais possible de visualiser les archives, l'espace disponible dans les entrepôts et ainsi faciliter et améliorer la rapidité des demandes de communication d'archives de la part des collaborateurs. Par la suite, une plateforme en ligne permettra à tous les collaborateurs du réseau de rechercher, avoir accès et

commander en ligne les archives qui sont dans le fonds patrimonial.

VERS LA CONSERVATION DES ARCHIVES NUMÉRIQUES

À l'heure du numérique, il devenait indispensable pour la mission +xHISTOIRES de s'intéresser à l'archivage des documents historiques sous forme électronique. @SALAE, le nom de l'outil de stockage aux normes drastiques des Archives de France, permet de répondre à cette demande constante d'archivage électronique. Depuis son développement et sa mise en place en juin 2021, plusieurs versements d'archives électroniques ont déjà été effectués et ainsi conservés de manière pérenne sur des serveurs hautement sécurisés en France. Cette plateforme participe ainsi à la conservation de l'histoire des Banques Populaires.

ENRICHIR ET STRUCTURER LE FONDS DOCUMENTAIRE

NUMÉRISATION

Chaque année, la mission +xHISTOIRES poursuit une campagne de numérisation. Cette année 2021 fut riche pour cette campagne de numérisation avec plus de 200 journaux internes numérisés. Ces journaux ont été versés par des collaborateurs des banques régionales et des retraités du réseau. Ils constituent une source d'information précieuse sur la mémoire de l'entreprise : ils en donnent une vision historique, culturelle et sociale. Ils sont consultables sur demande par tous les collaborateurs Banque Populaire.

VERSEMENTS D'ARCHIVES

Les versements d'archives des anciens collaborateurs ou des Banques Populaires en région n'ont cessé de croître en 2021. Ce sont plus de 130 boîtes d'archives qui ont été intégrées au fonds patrimonial. Archives papiers, numériques, objets, journaux internes… ces trésors d'archives recueillis permettent de conserver et préserver l'histoire des Banques Populaires.

ANIMER LE PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

La Fédération Nationale des Banques Populaires a noué un partenariat en 2019 avec le master Archives de l'Université d'Angers. Ce partenariat a pour objectifs de référencer, traiter et organiser le fonds d'archives historiques du réseau des Banques Populaires situé aux Ponts-de-Cé et à proposer aux étudiants des projets concrets pour structurer et préserver ce fonds tout en réfléchissant en parallèle aux grands concepts en archivistique.

Le premier volet de ce partenariat s'est intéressé en 2018 à l'indexation et au référencement des comptes-rendus d'assemblée générale de la Caisse Centrale et du Conseil Syndical des Banques Populaires. Relancée en novembre 2021, la mission du groupe d'étudiants a évolué pour se consacrer à la création d'un guide des sources Banque Populaire. Il s'agit d'un recensement de toutes les archives Banque Populaire conservées en France dans tous les services publics d'archives. Le guide des sources est disponible depuis février 2022 en ligne et en version papier. Il a nécessité 2 750 heures de travail, 88 services d'archives publics ont été contactés, et plus de 1 100 archives ont été retrouvées. Tous ces documents viennent compléter et enrichir avec un prisme différent la connaissance de l'histoire des Banques Populaires.

Dans le cadre du partenariat avec l'Université d'Angers, la FNBP est également mécène du Prix Valérie-Poinsotte. Ce prix récompense les meilleurs mémoires de master en Archivistique et en Bibliothéconomie soutenus à l'Université d'Angers. Au-delà de la nécessaire reconnaissance du travail de ces étudiants en master 2, cette remise de prix salue la mobilisation du corps enseignant tout au long de l'année. Elle souligne aussi son implication pour former les jeunes sur ces questions très techniques afin d'assurer la pérennité des archives dans le secteur privé ou public.

VALORISER LES ARCHIVES ET L'HISTOIRE BANQUE POPULAIRE

VIDÉO « LES 100 ANS DE LA CAISSE CENTRALE »

Après deux vidéos mettant en valeur l'anniversaire d'emblèmes forts de la marque Banque Populaire (les 25 ans du thème musical « Free » et les 50 ans de l'élément graphique **+x**), la mission +xHISTOIRES a souhaité célébrer en images un autre anniversaire : les 100 ans de la Caisse Centrale. De sa création en 1921 pour répondre à un besoin de structuration des Banques Populaires jusqu'au transfert de toutes ses activités opérationnelles à Natexis SA en 1999… Les grandes étapes de l'histoire du développement de ce premier organe central y sont illustrées en images.

LE PROJET INTERBANCAIRE @BANQUESTORIES

Ce projet Instagram @BanqueStories sous l'égide de l'Association des Archivistes Français, porté par Crédit Agricole SA, la Fédération Nationale des Banques Populaires et la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne, met en avant les archives historiques des trois banques coopératives. À travers une sélection iconographique diversifiée, ses contenus à la fois pédagogiques et ludiques permettent de découvrir des métiers, objets ou services parfois méconnus ou oubliés. Les archives proposées, souvent inédites, couvrent tout le XX^{e} siècle.

ANIMER LES RÉSEAUX SOCIAUX EN INTERNE

Les réseaux sociaux constituent une vitrine intéressante pour les archives. Métiers de la banque, liens de Banque Populaire avec le sport ou encore anciennes cartes postales sur lesquelles apparaissent des agences : les nombreuses campagnes mises en place ont permis de faire découvrir les trésors d'archives à la fois au grand public et aux collaborateurs. Des collaborateurs qui sont d'ailleurs de plus en plus nombreux dans le groupe Facebook fermé +xHISTOIRES, qui compte 248 membres. Avec plus de 1 100 likes et 160 commentaires sur les publications, ils sont par ailleurs actifs et partagent spontanément leurs anecdotes et histoires vécues dans le Groupe.

Exemple de publication sur le compte @BanqueStories

LA
FONDATION
BANQUE
POPULAIRE

- > METTRE EN VALEUR LES LAURÉATS
- > PARTICIPATION À L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS
- > LES JEUX DE PARIS 2024

07

La Fondation d'entreprise Banque Populaire, instrument de mécénat national des quatorze Banques Populaires, a inscrit son engagement en faveur de l'initiative individuelle et de la jeunesse dans la durée. Depuis plus de 29 ans, elle encourage des individus en soutenant leur projet de vie. Elle s'appuie sur quatre grands principes d'action : jouer un rôle de découvreur en recherchant les talents les plus prometteurs, favoriser l'initiative personnelle de ses lauréats en leur apportant une aide financière décisive, intervenir en tant que principal partenaire et s'engager dans la durée jusqu'à trois ans.

Après un début d'année 2021 hésitant, toujours marqué par la pandémie, un nouveau confinement et des évènements reportés, la Fondation a continué à agir en resserrant les liens avec ses lauréats et les Banques Populaires avec l'espoir d'honorer quelques grands rendez-vous. Cet optimisme raisonnable fut récompensé.

METTRE EN VALEUR LES LAURÉATS

Début mai, la Fondation annonçait le report de son festival « Les Musicales de Bagatelle » en octobre à Paris et le premier concert en région avec la Banque Populaire Val de France à Chartres le 1er juillet. « Les Musicales de Bagatelle » ont trois objectifs :

- Être un lieu de rencontre entre jeunes artistes, leurs aînés et le grand public ;
- Mettre la musique à portée de tous en

Théo Ould, lauréat musique de la Fondation Banque Populaire, à l'abbaye de Solignac le 14 octobre 2021

William Amor, lauréat artisan d'art de la Fondation Banque Populaire, lors de l'atelier à la CASDEN Banque Populaire le 5 octobre 2021

proposant un vaste panel d'œuvres, d'instruments et d'émotions ;

- Renforcer les liens entre la Fondation et les Banques Populaires régionales (ce dernier but étant atteint par la multiplication des concerts en région). À l'automne, la Banque Populaire Méditerranée à Nice et la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique à l'abbaye de Solignac dans le Limousin se sont réjouies de réunir à nouveau leur public pour fêter le retour de la musique, discipline essentielle à l'épanouissement.

Aux Jeux Paralympiques de Tokyo, ce fut une grande fierté de voir douze médailles remportées par sept athlètes qui avaient été accompagnés au début de leur parcours par la Fondation. Depuis 29 ans, la Fondation encourage les athlètes handisports en leur accordant une bourse financière pendant trois ans. Cette bourse leur permet de progresser en s'entraînant davantage et de participer à toutes les épreuves internationales afin d'être sélectionné en équipe de France.

Le salon international des métiers d'art « Révélations » ayant été reporté en 2022, la Fondation a permis à six de ses artisans d'art d'exposer à la Galerie By Chatel durant la « Paris Design Week » en septembre. Puis durant les trois semaines dédiées au développement durable, les collaborateurs de la CASDEN Banque Populaire ont été sensibilisés à ces enjeux à travers différentes actions, notamment avec un atelier zéro déchet *Les créations messagères* de William Amor qui transforme les déchets du quotidien en fleurs messagères de valeur.

En décembre, la Fondation a renouvelé deux partenariats :

- Le dispositif « Mise en œuvre(s) » dédié à la création contemporaine avec la Sacem et la plateforme de crowdfunding Proarti ;
- VIVRE FM 93.9, radio spécialiste des questions du handicap pour deux émissions : l'une mensuelle d'actualité : *Un regard, des talents*, et l'autre trimestrielle : *Un handicap, des talents*. Au cours de ces cinq dernières saisons, 40 lauréats aux profils très différents ont fait le récit de leur projet de vie, des difficultés rencontrées et des ressources déployées pour réussir et s'insérer dans la société.

PARTICIPATION À L'UNIVERSITÉ DES ADMINISTRATEURS

La Fondation, mécène de la Philharmonie de Paris en soutenant le projet pédagogique DEMOS qui favorise la pratique de la musique classique et la création d'orchestres d'enfants vivant dans des milieux insuffisamment dotés en institutions culturelles, a permis de proposer un concert aux 257 administrateurs et dirigeants des Banques Populaires réunis à Strasbourg. Quarante jeunes DEMOS de Strasbourg ont investi la scène, entourés de leurs professeurs, de la harpiste Anja Linder et de la violoncelliste Julie Sévilla-Fraysse. Ils ont interprété trois pièces sous la baguette du chef Pierre Hoppée, offrant un moment attendrissant de musique et de convivialité.

LES JEUX DE PARIS 2024

Le Groupe BPCE est partenaire premium des Jeux de Paris 2024, emmenant avec lui toutes les entreprises du Groupe. Il était également partenaire de l'équipe de France Olympique et Paralympique pour les Jeux de Tokyo en 2021 et les Jeux d'hiver de Pékin en 2022. L'une des ambitions affichées de Paris 2024 est de « laisser une trace positive dans la société » avec une promesse : « profiter de l'énergie des Jeux car c'est une opportunité unique pour que le sport change des vies et contribue à une société plus active, inclusive et tournée vers l'autre ». C'est donc tout naturellement que la Fondation soutient le mouvement paralympique. En 2021, plusieurs lauréats de la Fondation Banque Populaire ont intégré les teams régionales d'athlètes. Citons par exemple Timothée Adolphe (athlétisme), Lucas Mazur (badminton), Manon Genest (triathlon), Alex Portal (natation), Adib el Sarakby (équitation) et Florian Jouanny (cyclisme).

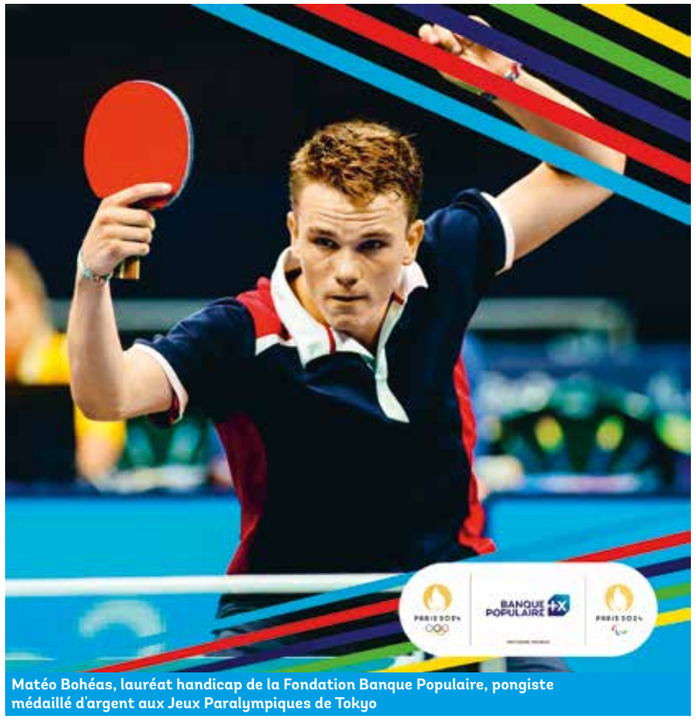

Matéo Bohéas, lauréat handicap de la Fondation Banque Populaire, pongiste médaillé d'argent aux Jeux Paralympiques de Tokyo

CRÉATION EN **1992**

922 PROJETS SOUTENUS

286 INSTRUMENTISTES

40 COMPOSITEURS

512 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

81 ARTISANS D'ART

BILAN 2021

33 NOUVELLES BOURSES

11 EN MUSIQUE

11 EN HANDICAP

11 EN ARTISANAT D'ART

\+

54 RENOUVELLEMENTS DE BOURSE POUR LES LAURÉATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

LE SERVICE DE **MÉDIATION**

08

Pour répondre aux nouvelles exigences règlementaires en matière de règlement extrajudiciaire des litiges de la consommation (RELC), le réseau Banque Populaire a fait le choix de se doter, en novembre 2017, d'un dispositif national de médiation de la consommation adossé à la FNBP.

Le service de médiation est ouvert à tout établissement du réseau Banque Populaire. Il a pour mission la résolution amiable des litiges nationaux ou transfrontaliers de nature contractuelle qui opposent les banques adhérentes à leur clientèle de particuliers. Il est placé sous l'autorité et la responsabilité d'un médiateur indépendant inscrit sur la liste des médiateurs de la consommation, notifié à la Commission européenne. Les fonctions de médiateur de la consommation auprès de la FNBP sont occupées depuis octobre 2021 par Inès Sen, qui succède à Bernard Saintourens.

CHIFFRES-CLÉS 2021

- **1 857** dossiers reçus
- **38 %** de dossiers recevables en médiation
- **2** jours de délai moyen de recevabilité des saisines (21 jours max)
- **555** propositions rendues
- **35** jours de délai moyen de traitement des médiations (90 jours max)
- **12** établissements adhérents (Banques Populaires Aquitaine Centre Atlantique, Occitane, Sud (et ses marques Banque Dupuy de Parseval, Banque Marze et CMM Méditerranée), Grand Ouest, Nord, Alsace Lorraine Champagne, Auvergne Rhône Alpes et sa filiale Banque de Savoie, Rives de Paris, Bred, CASDEN, Crédit Coopératif)

POINTS REMARQUABLES

- **Stabilité** du nombre des demandes de médiation reçues (1 857 en 2021, 1 880 en 2020)
- **Amélioration** du pourcentage des demandes recevables (38 % en 2021, 30 % en 2020)
- **Prépondérance** des litiges relatifs aux moyens de paiement (52 % en 2021, 36 % en 2020)

LES RELATIONS **INSTITUTIONNELLES** ET **INTERNATIONALES**

> CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES BANQUES POPULAIRES (CIBP)
> COOP FR

09

En 2021, la FNBP a continué d'enrichir ses interactions avec ses partenaires institutionnels en France et à l'étranger. L'objectif est double : faire progresser la place du modèle coopératif dans un contexte règlementaire et politique qui évolue sans cesse, et favoriser les partages de bonnes pratiques entre banques coopératives dans les différents pays de l'Europe et du monde.

CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES BANQUES POPULAIRES (CIBP)

2021 a été l'année de changement de présidence de la CIBP : Marco de Almada, CEO de la banque brésilienne SICOOB, a été élu et a succédé à Alain Declercq, président de la Banque CPH (Belgique). À cette occasion, a été réaffirmé l'attachement des membres de la CIBP au programme de formation CIBP LINK.

Le programme CIBP LINK permet un transfert de connaissances professionnelles et offre une plateforme d'échanges internationale pour apporter des solutions concrètes en matière de gestion, de développement stratégique, d'innovation dans le domaine de la performance financière et coopérative, de tendances sociales et économiques, de leadership ainsi que de développement personnel. Des outils de formation spécifiques et des conférenciers renommés viennent compléter ces formations. Chaque cycle compte une dizaine de collaborateurs de banques coopératives de pays différents, allant de l'Allemagne au Maroc en passant par la Belgique, le Chili, le Brésil et bien sûr des Banques Populaires françaises. C'est ainsi que trois collaborateurs du réseau Banque Populaire ont participé, au cours des trois dernières années, à l'un des cycles proposés.

Le partage de bonnes pratiques entre les pays membres de la CIBP s'effectue

également au travers des programmes SPARKS. Un SPARK est une réunion en ligne de 33 minutes au cours de laquelle l'équipe de la CIBP met en relation des cadres et des experts d'autres institutions membres de la CIBP afin de susciter des discussions fructueuses sur des sujets variés (innovation digitale, financement de la transition énergétique…). L'objectif est d'offrir une plateforme qui relie les cadres des membres de la CIBP autour d'un intérêt commun. La CIBP facilite ainsi les échanges sur des sujets spécifiques afin d'aider les membres à découvrir différentes approches et à s'informer sur les meilleures pratiques.

Il a également été décidé, au sein de la CIBP, de partager les argumentaires développés dans chacun des pays pour faire reconnaitre le modèle coopératif et ses spécificités auprès des autorités de tutelle (régulateurs, États…). Cela contribue à un partage de visions et à une meilleure cohérence globale.

COOP FR

La FNBP participe au conseil d'administration de Coop FR et aux travaux de ses instances. Elle a contribué aux travaux afin de sensibiliser les instances gouvernementales aux spécificités, valeurs et principes coopératifs. Elle a également échangé avec les autres fédérations et organisations coopératives membres afin de défendre les intérêts des entreprises coopératives sur le plan national, européen et international.

Par ailleurs, la FNBP a contribué aux travaux du groupe communication de Coop FR autour de projets comme l'édition du *Panorama des coopératives*, la visibilité de la résilience des coopératives face à la crise Covid-19 ou l'égalité homme-femme au sein des coopératives françaises.

Programme SPARK de la CIBP

Vidéo sur le modèle coopératif de Coop FR

Bannière pour les assemblées générales

LA **GOUVERNANCE COOPÉRATIVE**

> LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SOCIÉTAIRES
> LA RÉVISION COOPÉRATIVE
> L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
> LA CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES

10

L'évolution de la réglementation nécessite une veille permanente pour maintenir l'esprit de la gouvernance coopérative. La FNBP accompagne les Banques Populaires dans un contexte réglementaire européen changeant.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE SOCIÉTAIRES

2021 a été une année encore largement perturbée par la crise sanitaire et les banques ont organisé leurs assemblées générales à huis clos. Un échange régulier et une coordination des collaborateurs des banques en charge de l'organisation des assemblées générales ont été mis en place par la FNBP, en lien avec la direction gouvernance de BPCE. Ainsi, les assemblées générales ont pu délibérer à huis clos. Plusieurs banques ont mis à disposition de leurs sociétaires des vidéos ou des synthèses des décisions prises par l'assemblée générale. Le fonctionnement institutionnel a été préservé dans une période très instable.

Depuis 2020, un contrat-cadre triannuel entre BPCE, la FNCE, la FNBP et plusieurs prestataires réalisant les convocations des sociétaires aux assemblées générales a été signé en vue de proposer aux banques une offre mutualisée, négociée et sécurisée concernant les 4,8 millions de sociétaires des Banques Populaires.

LA RÉVISION COOPÉRATIVE

Dans le cadre du déploiement du dispositif de révision coopérative institué par la loi ESS du 31 juillet 2014, la FNBP avait organisé une assistance dans les démarches des dépôts des dossiers d'agrément des réviseurs Groupe. Elle avait travaillé en amont avec eux sur

l'étude du cahier des charges, la méthodologie à adopter, les documents attendus en vue de la présentation du rapport et de la finalisation de la mission. Ces éléments étaient intégrés dans un guide pratique publié à l'intention des réviseurs et des Banques Populaires révisées.

L'ensemble des Banques Populaires ont procédé depuis à leur révision coopérative. La prochaine période de révision aura lieu en 2023, sachant que le dispositif doit être mené tous les cinq ans. La FNBP identifie actuellement de nouveaux réviseurs coopératifs issus du Groupe en vue de les accompagner dans leurs futures missions.

SONT ÉVALUÉS :

- **L'équilibre et la diversité des connaissances, des compétences et des expériences dont disposent individuellement et collectivement les membres du conseil ;**
- **La structure, la taille, la composition et l'efficacité du conseil, au regard des missions qui lui sont assignées ;**
- **Les connaissances, les compétences et l'expérience des membres du conseil, individuellement et collectivement.**

L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Les évolutions économiques, technologiques, sociétales auxquelles sont confrontées les entreprises font peser sur leur conseil d'administration une exigence accrue d'efficacité. D'où l'attention particulière portée actuellement à leur fonctionnement.

Les Banques Populaires, dans le cadre des dispositions légales prévues par le Code monétaire et financier (articles L. 511-98 et L. 511-100), évaluent ainsi périodiquement et au moins une fois par an le fonctionnement de leur conseil d'administration. Cette mission est confiée au comité des nominations, constitué au sein de la banque, qui doit ensuite en rendre compte et soumettre au conseil d'administration toutes recommandations utiles.

Cette évaluation s'inscrit dans une démarche de progrès car elle permet de renforcer et d'améliorer le cas échéant la capacité du conseil à exercer pleinement ses missions. Afin d'accompagner les Banques Populaires dans cette démarche d'analyse obligatoire, la FNBP a mis en place un dispositif dématérialisé comprenant :

- Un questionnaire d'auto-évaluation personnalisé pour chaque banque, accessible en ligne et adressé sous forme de lien à chaque administrateur ;
- Une restitution des résultats sous forme de rapports (individuel par administrateur et agrégé par banque) ;
- En option, un support de restitution des résultats sous format Powerpoint permettant à chaque banque de présenter ses résultats en conseil d'administration de manière synthétique et/ou détaillée pour chaque question posée.

Le questionnaire tient compte des orientations sur l'évaluation de l'aptitude des membres de l'organe de direction publiées par l'ESMA et l'EBA. En 2021, dix Banques Populaires ont mis en place l'auto-évaluation de leur conseil.

LA CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES

Afin d'inscrire les conseils d'administration des Banques Populaires dans une courbe d'apprentissage permettant de renforcer les performances collectives et individuelles de leurs membres, la FNBP a mis à leur disposition un outil de cartographie des compétences.

Véritable outil de pilotage, celui-ci permet :

- Pour les présidents, de piloter plus facilement la compétence collective des conseils d'administration et de les inscrire dans une dynamique de performance renforcée ;
- Pour le comité des nominations, il facilite et nourrit les réflexions ;
- Pour les secrétaires généraux, il garantit l'animation du conseil ;
- Pour les administrateurs, il répond de manière plus fine à leurs besoins collectifs et individuels en matière de formation ;
- Et pour la FNBP, il renforce la gouvernance du modèle coopératif et permet d'adapter le plan de formation aux besoins en matière de montée en compétences.

Cartographie des compétences

LES ANNEXES

> LES CHIFFRES-CLÉS DU RÉSEAU DES BANQUES POPULAIRES
> LA CARTE DES BANQUES POPULAIRES
> L'ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE AU 31 DÉCEMBRE 2021

11

LES CHIFFRES-CLÉS DU RÉSEAU DES BANQUES POPULAIRES

9,5 millions
DE CLIENTS

4,8 millions
DE SOCIÉTAIRES

30 016
COLLABORATEURS

14
BANQUES POPULAIRES

219
ADMINISTRATEURS

1re
BANQUE DES PME*

6,9 Md€
PRODUIT NET BANCAIRE

276 Md€
ENCOURS DE CRÉDIT

347 Md€
ENCOURS D'ÉPARGNE

** Étude Kantar PME-PMI 2021 – Banques Populaires : 1re banque des PME.*

LA CARTE DES BANQUES POPULAIRES

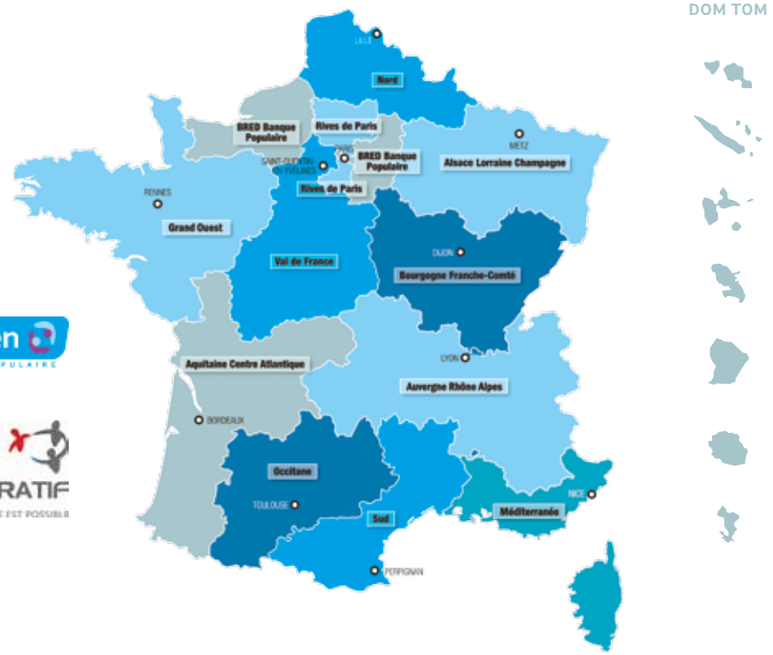

casden BANQUE POPULAIRE

CREDIT COOPERATIF
UNE AUTRE BANQUE EST POSSIBLE

L'ORGANIGRAMME DU GROUPE BPCE AU 31 DÉCEMBRE 2021

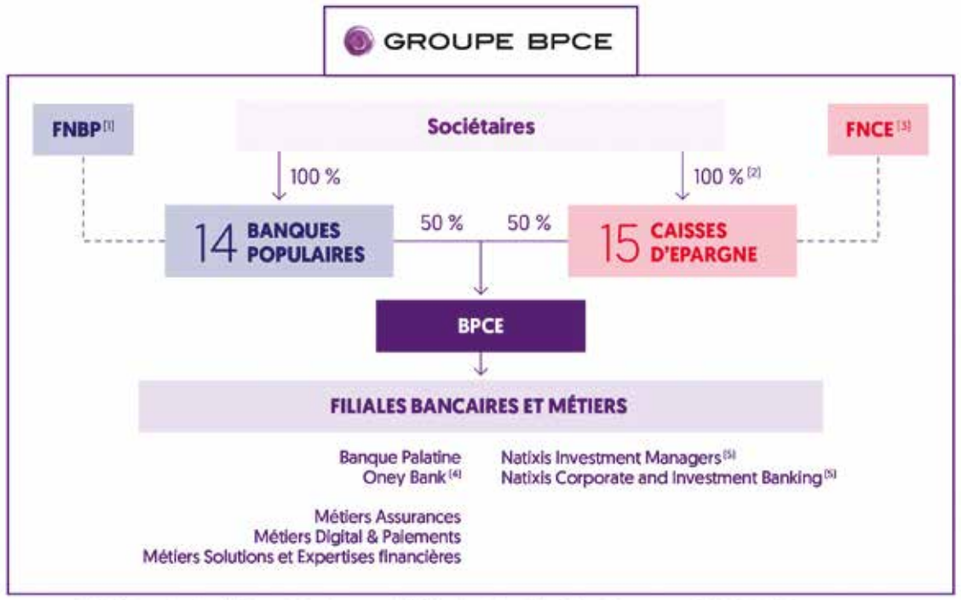

[1] Fédération nationale des Banques Populaires
[2] Via les sociétés locales d'épargne (SLE)
[3] Fédération nationale des Caisses d'Epargne
[4] Détenue à 50,1 %
[5] Via Natixis SA

Fédération Nationale
des Banques Populaires
76-78 avenue de France
75204 Paris Cedex 13

Tel : 01 58 40 61 41
information@fnbp.fr
www.fnbp.fr

BANQUE POPULAIRE
Fédération Nationale